

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20240801-03 Du 08 janvier 2024 SUBVENTION CINÉMA RENOUVELLEMENT CAISSE ENREGISTREUSE</p>
--	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	02.01.2024
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	02.01.2024
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois de janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (14)

Absents : PITAVY Agnès (1)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

SUBVENTION CINÉMA RENOUVELLEMENT CAISSE ENREGISTREUSE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'association IS3P a procédé au remplacement de sa caisse enregistreuse.

Coût de l'investissement : 2 746 € HT

Il sollicite de la mairie une subvention afin de les aider à équilibrer leurs finances.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Autorise** l'attribution d'une subvention à hauteur de **50 % soit 1 373 €**
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 09 janvier 2024.



Hervé BÉAL, Maire	Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance
-------------------	---------------------------------------